



**Organisation  
mondiale de la Santé**

BUREAU RÉGIONAL DE LA **Méditerranée orientale**

**Comité régional de la Méditerranée orientale  
Soixante-neuvième session  
Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire**

---

**EM/RC69/14-Rév.1  
Octobre 2022**

**Version destinée aux Comités régionaux**

Original : Anglais

**Informations actualisées sur les propositions du Directeur général  
pour renforcer l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte  
et de la résilience face aux urgences sanitaires**



# **Informations actualisées sur les propositions du Directeur général pour renforcer l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires**

## **CONTEXTE**

1. Faisant suite aux commentaires des États Membres, le Directeur général s'est engagé, lors de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, en janvier 2022, à élaborer des propositions, en consultation avec les États Membres, sur le renforcement de l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires (« HEPR » d'après le sigle anglais), et à les présenter à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.<sup>1</sup>

## **PROCESSUS DE CONSULTATION**

2. Les propositions du Directeur général ont été élaborées en consultation avec les États Membres et les partenaires, suivant le calendrier ci-après :

a) 24 mars 2022 : une note de synthèse présentant les propositions du Directeur général en vue de renforcer l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires ainsi que des informations détaillées sur le processus de consultation sont publiées sur le site Web de l'OMS ;<sup>2</sup> et

b) 4 mai 2022 : un projet de propositions du Directeur général en vue de renforcer l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux

---

<sup>1</sup> Voir les procès-verbaux de la cent cinquantième session du Conseil exécutif, douzième séance, section 5 (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Strengthening the global architecture for health emergency preparedness, response and resilience. Concept note for consultation process: 24 March 2022. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022 (<https://www.who.int/publications/m/item/strengthening-the-global-architecture-for-health-emergency-preparedness-response-and-resilience>, disponible en anglais seulement, consulté le 15 août 2022).

urgences sanitaires est publié sous la forme d'un livre blanc en vue d'une consultation avec les États Membres.<sup>1</sup>

3. Les États Membres ont commenté les propositions du Directeur général en utilisant à cette fin une plateforme en ligne destinée à favoriser inclusion et transparence. Des mécanismes complémentaires ont été employés pour stimuler le dialogue, notamment : des réunions d'information en ligne destinées aux États Membres ; la communication d'observations par l'intermédiaire du Groupe de travail des États Membres sur le renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires ; et des réunions de consultation avec les principales parties prenantes, y compris les entités des Nations Unies et d'autres partenaires concernés par la préparation, la riposte et la résilience face aux urgences sanitaires.

4. Le 23 mai 2022, le rapport du Directeur général intitulé « Renforcer l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires », contenant ses propositions, a été présenté à la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé.<sup>2</sup>

## **PROPOSITIONS VISANT À RENFORCER L'ARCHITECTURE MONDIALE À L'APPUI DE PRÉPARATION, DE LA RIPOSTE ET DE LA RÉSILIENCE FACE AUX URGENCES SANITAIRES**

5. Ces propositions se fondaient sur les nombreux examens conduits par des experts sur l'architecture de préparation, de riposte et de résilience face aux urgences sanitaires et sur la riposte mondiale face à la pandémie de COVID-19, qui ont donné lieu à plus de 300 recommandations, lesquelles ont été analysées et débattues dans le cadre de multiples processus internationaux. Les 10 propositions du Directeur général, qui s'inscrivent dans le cadre d'un nouvel instrument global sur les pandémies en cours de négociation, sont exposées ci-dessous.

- 1) Mettre en place un Conseil mondial pour les urgences sanitaires et un Comité de l'Assemblée mondiale de la Santé pour les urgences sanitaires.
- 2) Apporter des amendements ciblés au Règlement sanitaire international (2005).
- 3) Intensifier les examens universels de l'état de santé et de préparation et renforcer le suivi indépendant.
- 4) Renforcer les équipes d'alerte et d'intervention en cas d'urgence sanitaire formées selon des normes communes, interopérables, rapidement déployables, modulables et équipées.
- 5) Renforcer la coordination de la riposte aux urgences sanitaires par des approches standardisées de la planification stratégique, du financement, des opérations et du suivi de la préparation et de la riposte face aux urgences sanitaires.

---

<sup>1</sup> Strengthening the global architecture for health emergency preparedness, response and resilience. White paper for consultation: 4 May 2022. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022 (<https://www.who.int/publications/m/item/white-paper-consultation-strengthening-the-global-architecture-for-health-emergency-preparedness-response-and-resilience>, disponible en anglais seulement, consulté le 15 août 2022).

<sup>2</sup> Document A75/20.

- 6) Élargir les partenariats et renforcer les réseaux pour une approche faisant intervenir l'ensemble de la société en matière de surveillance collaborative, de protection de la population, de soins cliniques et d'accès aux mesures médicales de lutte.
- 7) Mettre en place une plateforme de coordination des financements afin de promouvoir les investissements nationaux et d'orienter les financements internationaux existants et ceux visant à combler les lacunes vers là où ils sont le plus nécessaires.
- 8) Créer un fonds d'intermédiation financière pour la préparation et la riposte aux pandémies afin de fournir un financement catalytique et visant à combler les lacunes.
- 9) Élargir le Fonds de réserve pour les situations d'urgence de l'OMS afin de garantir un financement rapidement modulable en vue de la riposte.
- 10) Renforcer l'OMS au centre de l'architecture mondiale de préparation, de riposte et de résilience face aux urgences sanitaires.

6. La Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé a pris note du rapport du Directeur général.<sup>1</sup> Le Directeur général s'est félicité des nombreux commentaires positifs suscités par le rapport tout en reconnaissant qu'il faudrait veiller à ce que tous les États Membres soient associés au processus intergouvernemental, indépendamment de leur taille et des moyens dont ils disposent.<sup>2</sup>

## **POURSUIVE DE L'ÉLABORATION DES PROPOSITIONS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

7. En juin 2022, après la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, un livre blanc actualisé a été publié en vue d'une consultation plus approfondie.<sup>3</sup> Le Secrétariat a continué de travailler dans le cadre des processus intergouvernementaux et d'experts indépendants existants pour affiner encore les propositions, y compris, mais sans s'y limiter, au moyen des processus suivants :

- a) organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ;
- b) Groupe de travail sur les amendements au Règlement sanitaire international (2005) ;
- c) Groupe consultatif technique pour l'examen universel de l'état de santé et de préparation ;

---

<sup>1</sup> Document A75/20. Voir également les procès-verbaux de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, Commission A, troisième séance (section 3), quatrième séance (section 2) et cinquième séance (section 1) (en anglais seulement).

<sup>2</sup> Voir les procès-verbaux de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé, Commission A, cinquième séance, section 1.

<sup>3</sup> 10 proposals to build a safer world together – strengthening the global architecture for health emergency preparedness, response and resilience. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2022 (<https://www.who.int/publications/m/item/10-proposals-to-build-a-safer-world-together---strengthening-the-global-architecture-for-health-emergency-preparedness--response-and-resilience--white-paper-for-consultation--june-2022>, consulté le 15 août 2022).

- d) Réunion du Groupe de travail conjoint du G20 sur le financement et la santé tenue en vue d'établir de nouveaux mécanismes financiers pour combler les lacunes majeures dans le financement de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires, y compris par la création d'un Fonds d'intermédiation financière pour la prévention, la préparation et la riposte face aux pandémies ;
- e) Groupe de travail du G20 sur la santé, destiné à renforcer les mécanismes d'accès équitable aux moyens de lutte contre les pandémies ; et
- f) Pacte du G7 pour la préparation à la pandémie visant à renforcer les mécanismes de surveillance collaborative en vue d'engager une riposte rapide et prévisible.

## **MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ RÉGIONAL**

8. Le Comité régional est invité à commenter les propositions du Directeur général. En particulier, le Comité est invité à examiner les questions suivantes :
- a) Des initiatives régionales spécifiques doivent-elles être prises en compte et intégrées aux propositions ?
  - b) Quelle est la meilleure façon de collaborer avec les États Membres de la Région pour affiner encore ces propositions ?

= = =